

Commission sur le transport et les travaux publics

Consultation La traversée des rues : mesures d'accessibilité universelle et
mobilité active

Outil « Partagez votre histoire » - RÉALISONS MONTRÉAL

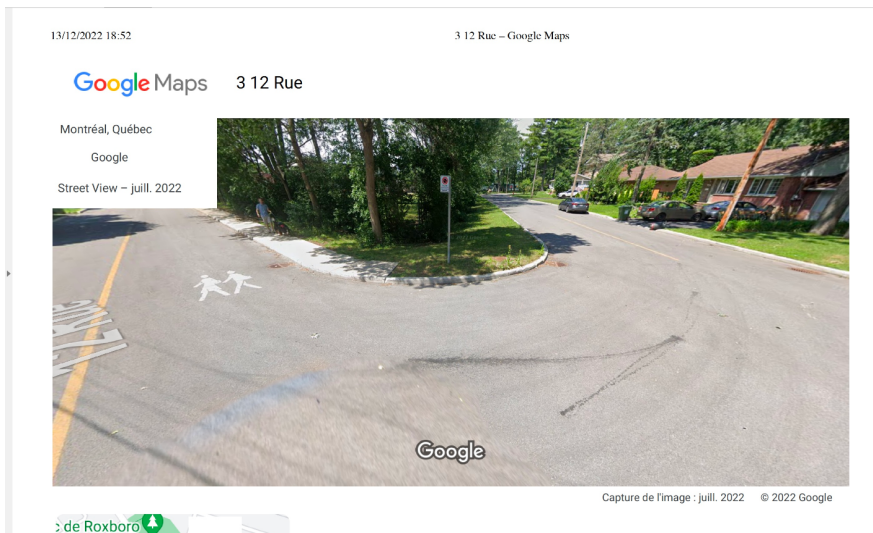
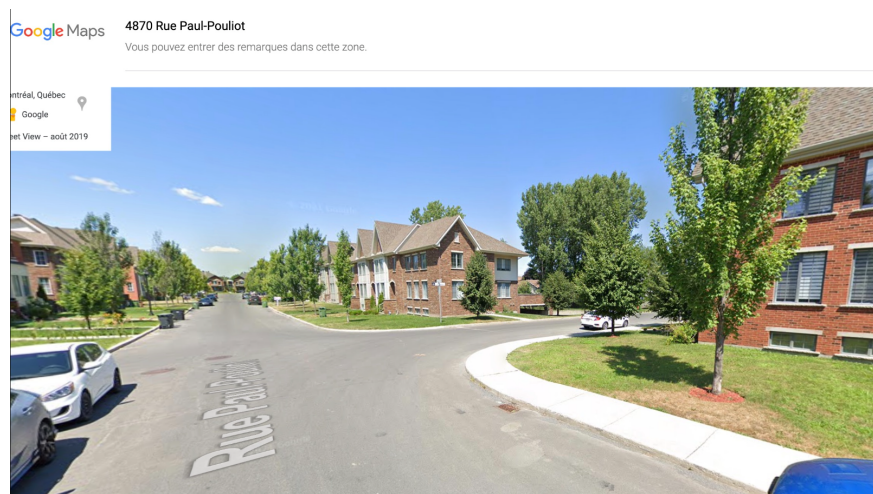
www.realisonsmtl.ca/traverseedesrues

Du 8 décembre 2022 au 31 mars 2023

Descente de trottoir a proximité de rue a bordure seulement.

par sylvainaumexique, 14 décembre 2022

Dans certain arrondissement (Pierrefonds Roxboro) de la ville les rue non pas de trottoir donc les piétons partagent la chaussée avec les automobilistes et autre usagé. La problématique observée est que semble-t-il selon une politique de la ville ont ne fais pas de descente de trottoir s'il n'y a pas de trottoir de l'autre côté de la rue. obligent les usagé de fauteuil roulant a revenir sur leur « pas » quelque fois sur plusieurs centaine de mètre pour revenir par la chaussé le long du trottoir pour avoir accès à ces rue ou la chaussé est usage partagé. Cette situation se répète a plusieurs endroit sans raison. Voir Photo



Marquette et Mont-Royal

par Oscar7, 20 mars 2023

L'intersection de la rue Marquette et l'avenue Mont-Royal a l'air innocente, mais elle est dangereuse. Les véhicules qui arrivent sur Marquette du nord ou de sud sont obligés à tourner sur Mont-Royal et trop souvent ils font cela d'une façon précipitée qui met la sécurité de piétons en risque. Souvent, ils tournent sur l'av. Mont-Royal sans faire leur arrêt obligatoire. Et même quand un véhicule fait son arrêt, il est obligé d'entrer partiellement dans l'intersection pour juger quand passer. Un nombre incalculable de fois, une automobile qui s'engage à tourner m'a vu à la dernière seconde pendant que je traversais l'avenue Mont-Royal et a freiné sec. De temps en temps, le conducteur me voie, mais est impatient et tourne à toute vitesse en coupant ma traversée. C'est épouvantable.

Problème important d'accessibilité de traversée de rues sur René-Lévesque et Saint-Laurent

par Radisson22, 22 mars





Plusieurs situations critiques pour la traversée des rues René Lévesque et Saint Laurent:

- aucune ligne visible pour la traversée des piétons (dangereux pour les piétons qui ne savent pas où traverser et les voitures qui s'arrêtent sur la traversée des piétons, photo à l'appui)
- il y a beaucoup de trous sur la traversée des rues (passage piétons et photos à l'appui)
- trottoirs ont un dénivelé (légère marche), problème d'accessibilité (photo à l'appui)
- temps de traversée pour les piétons est trop court pour avoir le temps de traverser 8 voies, il faudrait au minimum avoir 59 secondes de traverser quand on est à mobilité réduite
- le terre plein au milieu du boulevard René Lévesque a un trottoir qui empiète sur le passage des piétons (photos à l'appui) et les personnes à mobilité réduite, en fauteuil doivent se décaler sur le boulevard Saint-Laurent
- prévoir un passage sécuritaire au milieu du boulevard René-Lévesque avec des poteaux de sécurité pour avoir le temps de traverser en 2 temps en toute sécurité
- à proximité organisme communautaire et résidence pour personnes en situation de handicap physique avec plus de 300 personnes à mobilité réduite (croisement René Lévesque et Saint-Dominique) donc ce carrefour devrait être une priorité d'accessibilité pour autant de personnes à mobilité réduite

PROBLÈMES DE SIGNALISATION SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

par Briyol, 30 mars 2023

Bonjour,

Je me déplace en fauteuil roulant et je vais vous raconter ce qui m'étais arrivé:

Je devais emprunter la rue William Tremblay et je roulais sur le trottoir calmement et il n'y avait aucun panneau de signalisation à l'intersection Molson/ William-Tremblay m'indiquant qu'il y avait des travaux un peu plus loin et que le trottoir était complètement barré .

Tout en chantonnant une belle mélodie, je continue mon chemin qui devait aboutir à l'épicerie et j'avais déjà fait un long trajet et à ma grande surprise, je ne pouvais pas passer ni traverser l'autre côté de la rue :ce qui veut dire je dois refaire le trajet et trouver un long détour pour arriver à ma destination.

Je travaille dans la gestion de la circulation et je déplore cette manque de prise de conscience de bcp d'entrepreneurs sur les chantiers de construction.

Souvent tout est bien marqué sur le plan de signalisation mais c'est souvent le contraire sur le terrain.

Je souhaite une bonne collaboration et sensibilisation auprès des entrepreneurs afin qu'ils pensent à tous les usagers de nos routes y compris les personnes à mobilité réduite.

Merci

S'inspirer des bonnes pratiques à l'international

par Evenstar, 31 mars 2023

Lors d'un voyage, j'ai été agréablement surprise de voir que tous les feux de la ville de Bellevue (région de Seattle) sont munis de feux sonores. Dans d'autres villes canadiennes, j'ai aussi remarqué que les bateau-pavés étaient en meilleur état. Je suis également convaincue que nous avons beaucoup à apprendre en matière d'accessibilité et de mobilité active de villes européennes qui ont un réseau cyclable plus développé. Lorsque nos élu-es font des voyages à l'étranger dans le cadre de leur travail, portent-ils attention à l'accessibilité? Il serait intéressant pour Montréal d'être plus proactive dans la recherche de meilleures pratiques à l'étranger.

Représentation des personnes handicapées

par Evenstar, 31 mars 2023

Depuis quelques années, la Ville et les arrondissements font des projets et initiatives de mobilité active. Ces mesures contribuent à des traversées plus sécuritaires des rues, au développement d'un lien avec les quartiers et à la lutte aux changements climatiques. Toutefois, comme citoyenne se déplaçant en fauteuil roulant motorisé, je me sens régulièrement exclue et invisibilisée. La Ville semble penser que les pistes cyclables sont faites seulement pour les cyclistes. Pourtant ces pistes peuvent être très pratiques pour des personnes se déplaçant avec une aide à la mobilité comme moi. Il faudrait en faire la promotion et s'assurer que ces personnes (qui roulent moins vite que la majorité des cyclistes) se sentent bienvenues sur les pistes. De plus, il n'est pas rare que la ville produise des images et plans où on ne voit aucune personne handicapée. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la représentation. Si aucune personne handicapée est représentée, il est légitime de douter de l'inclusion de ce groupe de la population dans le projet.